

Objet	Plénière du Conseil de Quartier de la Bièvre
Réunion du	26/06/2023
Lieu	Foyer Emile Roux
Participants	Environ 60 personnes

Elu.es présent.es : Marie Leclerc-Bruant, Claire Lefebvre, Rachida Sadane, Elsa Solvignon, Josselin Aubry, Frédéric Besnier, Olivier Guillotin, Philippe Lecomte, Régis Oberhauser.

Ordre du jour :

- Présentation de la démarche de propreté urbaine.
- Point sur les travaux d'assainissement.
- Projet immobilier Berny Intermarché.
- Actualités du quartier.

Présentation animée par les membres du bureau du Conseil de Quartier de la Bièvre.

Des points d'information sur les projets suivants ont été portés à la connaissance du public :

1/ Présentation de la démarche de propreté urbaine - Josselin Aubry

Présentation d'un bilan des actions entreprises,

Depuis 2017, la municipalité a décidé de relever le défi d'une ville propre.

En 2018, la mairie s'est rapprochée de l' « Association des Villes pour la Propreté Urbaine » qui propose depuis 2010 des méthodes pour améliorer la propreté de l'espace public. L'AVPU élabore un référentiel statistique national et réalise pour le compte des adhérents une analyse de leurs résultats trimestriels.

- Mise en place de la grille de méthodologie des « Indicateurs Objectifs de Propreté » qui permettra de mettre en œuvre le renforcement des moyens curatifs
- Ouverture de 5 postes de cantonnier pour revenir à 12, le recrutement est difficile
- Un maillage de surveillance de l'espace public, répression et verbalisation des dépôts sauvages suivant la législation
- Modernisation du matériel : Achat de grands aspirateurs, Remplacement de 2 balayuses et achat d'une troisième balayuse électrique
- Changement des poubelles de rue (future consultation citoyenne)
- Campagnes de sensibilisation, nettoyage participatif, recours aux Nudges, sensibiliser les commerces et les habitants,



Questions/Réponses avec le public :

- * Les poubelles sont relevées les samedis dans les parcs; et 2 fois par semaine dans le reste de la ville
- * Comment sensibiliser le SDF à la propreté face à Intermarché autour duquel les rats évoluent dans la saleté, les cantonniers ne peuvent pas assurer la propreté 24h/24. Cela pose problème pour le passage des écoliers d'autant que la passerelle est impraticable
- * Rue Yvon le caniveau n'est jamais entretenu, c'est une partie sur laquelle la balayeuse ne peut pas passer et seul un cantonnier à pied peut passer. La Mairie fera une campagne d'information de nettoyage massif par quartier avec enlèvement temporaire des voitures. Une information est prévue pour le quartier de la rue Yvon.

MAIRIE DE FRESNES

Service Vie associative, animation, démocratie locale et lutte contre les discriminations

1 Place Pierre et Marie Curie, 94260 Fresnes

01.49.84.57.51 / relationspubliques@fresnes94.fr

- * Concernant les herbes aux pieds des murets ou des maisons : les propriétaires n'ont pas l'obligation de les enlever mais ils peuvent le faire
- * Comment lutter contre les saletés des chiens sur les trottoirs : la mairie a installé des lances à eau sur les balais, réflexion sur des campagnes de sensibilisation.

2/ Point sur les travaux d'assainissement - Régis Oberhauser

Collecte des eaux pluviales - dans le cadre du plan baignade en Seine pour les JO de 2024

- Gros travaux sur l'Av de la République : début des travaux au 1^{er} septembre 2023 pour environ 10 mois. Le cantonnement sera installé sur le parking de l'avenue de la République. Un plan de circulation sera mis en place.
- Rue Yvon : réalisation d'un équipement de relevage pour renvoyer les eaux usées dans le collecteur départemental. Pour mieux gérer les inondations, des études se mettent en place pour le secteur rue Yvon pour la mise en séparatif des eaux pluviales, le cahier des charges est en cours de rédaction.
- Le projet du bassin de rétention est bien avancé. Un bassin de rétention est créé à Antony quartier Descartes. Le GOSB a un ingénieur de la ville de Paris depuis le mois de mai, spécialisé dans les inondations par ruissellements
- Les travaux des eaux pluviales rue Emile Zola ne sont plus prioritaires
- Rue Bergonié : mise en place d'un nouveau clapet anti-retour.



Questions/Réponses avec le public :

- ❖ Observations faites par le Pdt du SECDEF, sur le manque de concertation et de participation aux réunions des pouvoirs publics avec les associations qui ont la connaissance d'usage sur les problèmes d'assainissement. Pour sensibiliser sur les inondations, une pétition a été donnée à la Mairie pour demander une intervention politique auprès du GOSB pour achever ces travaux tellement indispensables. Les rues Bergonié et Jeanne d'Arc doivent être équipées de clapets anti retour.
- ❖ Concernant le bassin de rétention, le conseiller départemental présent a affirmé que le bassin se situera sur l'espace du parking d'Intermarché avec un débordement sur le parc du Moulin de Berny. Au-dessus du bassin, il serait possible de mettre un parking.
- ❖ Rue Emile Roux : des travaux importants d'assainissement ont été entrepris. les dégâts étaient très importants, les eaux usées s'écoulaient en pleine terre. L'enrobage du trottoir côté impair peut être fait. Côté pair le câble Enedis sera enfoui à l'échéance de l'automne, reste à enlever les anciens candélabres et à poser l'enrobage.
- ❖ Le feu tricolore placé au milieu du trottoir au coin de la rue Emile Roux et du Boulevard Pasteur empêche les poussettes et les PMR d'emprunter ce trottoir. Une demande écrite sera faite pour déplacer ce feu.

3/ Projet immobilier Berny Intermarché - Marie Leclerc-Bruant

Les objectifs affirmés sont :

- Mettre en valeur ce secteur d'entrée de ville.
- Développer un programme immobilier avec 60 % d'activités économiques et du logement
- Permettre le maintien sur site de l'Intermarché
- S'inscrire dans une démarche de projet innovante

Organisation de 2 réunions avec des groupes d'habitants volontaires :

- le 08 février 2023 : réunion de diagnostic : balade urbaine et travail en salle au foyer Emile Roux où ont été notés les attentes des participants : Redynamiser le quartier, valoriser le parc existant, créer des espaces de rencontre et de convivialité, favoriser les cheminements piétons, réorganiser le parking boulevard Pasteur et les voies d'accès au nord du site, anticiper la question des livraisons de l'Intermarché.
- le 13 juin 2023 : réunion de scénarios : travail en salle au foyer Emile Roux sur 3 hypothèses d'immeubles, avec des approches différentes comme : l'entrée de ville intensifiée, un programme d'activités et de logements, un pôle économique urbain, la programmation 100% activités, une « nouvelle centralité mixte », un programme d'activités et de logements seniors.

fin 2023 : Réunion de restitution sur un scénario qui sera finalisé.



Questions/Réponses avec le public :

- ❖ Le souhait du directeur de l'Intermarché est de pouvoir accueillir les clients dans un endroit plus moderne et neuf, de ne pas cesser son activité pendant les travaux et de pouvoir être livré. Une proposition de bâtiment avec parking en étage a été présentée par l'AMO
- ❖ Bassin de rétention, emprise sur le parc et suppression d'arbres. La mairie est très vigilante sur ce sujet et restera ferme sur la position du bassin qui devra être sur le parking et très proche de la rue avec l'abattage d'un minimum d'arbres
- ❖ Intégration de sens de circulation dans le quartier, stationnement et activité du magasin : le conseiller départemental assure qu'un tour de tous les acteurs sera organisé pour ce qui concerne les voies départementales.
- ❖ Faisabilité d'un parking en sous-sol, on attend les ateliers promis par l'AMO pour en savoir plus (nappe phréatique, surcoût pour cuvelage étanche)

4/ Actualités du quartier.

Les réalisations abouties : des remerciements

- ❖ Les jeux
Pour les jeux du Moulin de Berny, adaptés et utilisés par beaucoup d'enfants y compris par le Centre de Loisirs. On regrette que le toboggan n'ait pas été intégré à cet espace, il ne sera pas déplacé près des nouveaux jeux dans l'immédiat. Une 2ème tranche de choix de balançoires était prévue mais avec les travaux cela risque d'être reporté.
- ❖ Bonshommes signalétiques
A Fresnes on a la chance d'avoir Zoé, Arthur, Luna, Max, un fauteuil roulant, un enfant de couleur.
- ❖ Signalétique Boulevard Pasteur
Pour la prise en compte des demandes

Les Amis de la Bièvre

Les Amis de la Bièvre qui défendent le Parc des Prés et la renaturation de la Bièvre ont fêté leurs 20 ans. Ce Parc est trop mal connu par les Fresnois.

Centre Commercial de la Peupleraie

Une pétition de près de 360 signatures a été envoyée à la mairie afin que ce Centre Commercial soit entretenu par son propriétaire et son gestionnaire AESTIAM
Après plusieurs reports de RDV de la part d'AESTIAM, la mairie a pu fixer une visioconférence le 28 juin 2023 avec le gestionnaire du C.C., 2 membres du CDQ et la Présidente de l'AS du domaine de la peupleraie.

Les points abordés avec eux se sont portés sur la volonté de dynamiser le Centre Commercial (C.C) avec l'ouverture de nouveaux commerces, la conformité avec le PLU sur les locaux poubelles, les dépôts sauvages, la propreté des lieux, les problèmes de salubrité publique, la dégradation et la saleté des façades, la dégradation dues aux fientes de pigeons, les squatters dans les logements à l'étage.

- La société, gestionnaire de biens n'a pas de budget pour les travaux, elle fait part de ses difficultés financières sur ce centre pour améliorer l'extérieur du bâtiment ainsi que la propreté en raison d'impayés de sociétés qui ont mis la clé sous la porte et d'impayés de plusieurs mois de loyers.
- Nous ne savons pas quelles sont les intentions d'AESTIAM sur ce C.C.
- Le Centre Commercial est une partie du Domaine de la Peupleraie. C'est pour cette raison qu'il y a eu une intervention de la présidente de l'ASDP. 4 chantiers : enlever les déchets, construire 1 vrai local poubelles nominatif fermé, le ravalement de la bâtisse, rénovation énergétique, les appartements qu'il faut mettre en location.
La présidente de l'ASDP, en accord avec AESTIAM, a fait intervenir une société de nettoyage, la facture a été payée par le gestionnaire,
- Concernant les squatters, la société n'a pas porté plainte donc la mairie ne peut pas faire déloger les personnes qui se sont installées.
- Le CDQ soulève le problème des emplacements des containers qui sont mal conçus et nauséabonds et propose qu'un local poubelles fermé soit construit. Des poubelles de commerçants sont sous dimensionnées car ils ne veulent pas augmenter le coût de leur redevance spéciale.
- La mairie a décidé de mettre en place un plan d'action avec le GOSB, l'ASDP et le CDQ., pour améliorer l'aspect extérieur, la gestion des déchets à l'arrière du C.C.

Mme Leclerc-Bruant a précisé que la Mairie par la réunion du 28/juin, a cherché à renouer le dialogue avec AESTIAM, la ville peut contraindre la société par un arrêté qui demande à ce que le ravalement de façade soit fait tous les 10 ans, il y a eu une amélioration sur les poubelles mais certains commerçants sous estiment leur volume

Réhabilitation groupe scolaire Pasteur/Roux/Blanc-Bouleaux

- Mme Leclerc Bruant précise que la mairie est assistée d'un Assistant à Maitrise d'Ouvrage (AMO) spécialisé expert de la rénovation des groupes scolaires
- Des ateliers de travail ont eu lieu avec tous les personnels des écoles, périscolaire et association de parents d'élèves
- Le bâti actuel est conservé, il sera isolé par l'extérieur et les menuiseries changées. La pose de panneaux solaires en toiture viendra dans un 2eme temps avec l'appui éventuel de l'association Fresnoise « Fresnes soleil énergie ». Il est prévu un réaménagement de l'entrée de la maternelle, la suppression de l'Algéco® du centre d'accueil périscolaire et la démolition / reconstruction du gymnase
- L'estimation financière est approximativement de 13 millions d'euros sans le coût de la réfection de l'assainissement, de la connexion à la géothermie, de la location des bungalows pour les classes provisoires ce qui porterait la facture à environ 20 millions d'euros. Le financement se fera en partie avec la marge faite du programme de Berny et d'un emprunt.
- Le planning : les travaux vont commencer par les bâtiments des primaires puis les maternelles
- La mairie est encore sur les phases d'appels d'offres entre les mains d'architectes, puis il y aura une phase de concertation avant le projet définitif. Les travaux devraient commencer fin 2025.
- La présidente de l'ASDP demande qu'avec la réhabilitation soit reconsidérée la mobilité du fait de la dépose des enfants qui cause des nuisances énormes. L'allée de la Convention,

l'allée des Blancs Bouleaux, l'allée de la Grenouillère, une partie du boulevard Pasteur, les accès à l'allée Mansart entrée / sortie sont l'objet de problèmes qui pourraient inciter à fermer le Domaine. Le Domaine de la Peupleraie a informé la mairie de la création de commissions afin de se projeter vers l'avenir. A la rentrée une information sera distribuée à l'ensemble des parents d'élèves.

- Ces problèmes sont totalement identifiés par la mairie qui travaille sur un plan des mobilités afin d'améliorer la situation avant les travaux.

Centre pénitentiaire – nouvelle entrée, vitesse, stationnement, Pétition du quartier

- La modification des accès du centre pénitentiaire, de la responsabilité de l'Etat, a généré le transfert des nuisances vers la nouvelle entrée des visiteurs et donc sur les rues proches. Ce transfert s'est fait sans concertation.
- Les nuisances sont : les attroupements, la circulation en contre sens et à vitesse élevée et le stationnement
- Une réunion avec la Mairie est programmée le 7 juillet. Les riverains se concertent pour trouver des propositions correctes : marquage au sol des emplacements de parking, remplacement des panneaux de signalisation obsolètes ou masqués ou effacés,
- Avant toute concertation avec la police municipale, une campagne de verbalisation a été faite sur l'ensemble des véhicules mais à l'heure où les « visiteurs » sont partis.
- M Josselin Aubry assure la volonté de la mairie de vouloir travailler avec les riverains pour améliorer les choses, les propositions seront présentées lors de la réunion du 07 juillet, ce dossier va passer en priorité. L'entretien des bandes de verdure le long de la prison incombe à l'Administration pénitentiaire pour partie, à I3F et à Valophis pour partie également. La mairie va mettre en place une concertation ou une convention d'entretien. La mairie s'associe à Ingérop qui est un groupe français indépendant, acteur majeur de l'ingénierie et du conseil en mobilité durable, transition énergétique et cadre de vie afin d'établir une feuille de route.

Divers

- Demande d'installation de bornes de recharge pour voitures électriques dans la partie sud de la ville, le Centre et le Nord en ont. M Oberhauser précise que le département a refusé l'installation sur les voies départementales (Jean-Jaurès ou Pasteur ou 08 mai 1945) Sur l'avenue du parc des sports les trottoirs sont trop étroits. La maire étudie le dossier pour équiper le Sud
- Demande pour un traitement du marquage au sol et de modification au carrefour de la Déportation. Entretien de la chaussée, voie du TVM, plaques diverses qui claquent sous les roues et font des trous sur la chaussée.
- Passerelle : Toujours en attente d'une convention d'entretien et de mise en sécurité entre la DIRIF et la Mairie pour l'entretien et la remise en service autorisée de cet ouvrage indispensable à la communication Nord Sud ! Le conseil de quartier envisage de faire une pétition.
- Retour du personnage fortement alcoolisé et agressif envers les automobilistes au feu du carrefour de la Déportation. Quelle solution est envisageable par la municipalité ?
- Présence du groupe d'hommes alcoolisés derrière l'Intermarché avec trafic de stupéfiant. Il est à craindre qu'avec les travaux de Berny cette population migre sur le Domaine de la Peupleraie. Comment les empêcher ?
- Demande pour la mise en place d'un radar pédagogique rue Yvon, avec positionnement en limite de Fresnes et d'Antony pour plus d'efficacité car cette rue a été considérée accidentogène dans le plan mobilité durable.
- Un sans-abri loge à quelques mètres des jeux pour enfants à proximité des sanitaires du parc du Moulin de Berny.

5/ Questions du Public

- Circulation sur les trottoirs rendue pénible car sont occupés par les motos stationnées devant leur domicile
Campagne de verbalisation, plan des mobilités qui va restructurer le stationnement,
- Taille des haies au droit de la limite de la propriété car à certains endroits on doit descendre sur la chaussée pour passer.

La municipalité apportera les réponses au bureau du conseil de quartier ou lors de la prochaine plénière aux questions qui n'ont pas pu faire l'objet de réponse lors de cette réunion.

Conclusion

Remerciements à M Bourgoin de la marie pour la mise en place de la salle et pour avoir assuré la technique.

Remerciements aux élus pour leur participation et aux membres du bureau du CDQ pour le travail fourni.

Nous remercions la municipalité, le département et le GOSB, de bien vouloir prendre en considération la connaissance d'usage.

Dans le cadre de la démocratie participative on aimerait bien que cette connaissance d'usage soit entendue.